

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2008

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 25 septembre 2008 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS, M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question 14), M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine BULTOT, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER (à compter de la question 14), M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL (à compter de la question 8), M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN, M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine BALLOT (à compter de la question 14), M. Eric ALAUZET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 17), Mme Hayatte AKODAD, Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Françoise BRANGET, Mme Martine JEANNIN, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Edouard SASSARD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : Mlle Béatrice RONZI.

Absents : M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question 13), Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'à la question 13), Mme Fanny GERDIL (jusqu'à la question 7), Mme Catherine BALLOT (jusqu'à la question 13), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 6), M. Nicolas GUILLEMET, Mme Catherine GELIN.

Procurations de vote : M. Yves-Michel DAHOUI donne pouvoir à Mme Carine MICHEL, Mme Françoise PRESSE donne pouvoir à Mme Valérie HINCELIN (jusqu'à la question 13), Mme Joëlle SCHIRRER donne pouvoir à Mme Françoise FELLMANN (jusqu'à la question 13), Mme Fanny GERDIL donne pouvoir à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 7), Mme Catherine BALLOT donne pouvoir à Mme Nozhat MOUNTASSIR (jusqu'à la question 13), M. Cyril DEVESA donne pouvoir à M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 16), M. Nicolas GUILLEMET donne pouvoir à M. Benoît CYPRIANI, Mme Catherine GELIN donne pouvoir à M. Edouard SASSARD.

* * * * *

* * *

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a félicité Hayatte AKODAD qui a remporté une médaille de bronze aux championnats du monde de boxe.

Il a ensuite rendu hommage à M. Jean-Luc BOYER qui assistait à son dernier conseil municipal. Il a salué ses grandes compétences professionnelles, son sens aigu des relations humaines et son brillant parcours depuis son entrée à la Ville de Besançon en 1971.

L'Assemblée Communale a observé une minute de silence en hommage aux dix soldats français morts en Afghanistan.

De plus, M. le Maire a tenu à rendre un hommage appuyé à M. Auguste PONSOT, ancien directeur du CCAS et décédé au mois d'août. Il a rappelé que c'était un homme de cœur et de convictions.

Il a présenté ses condoléances à Mme BULTOT qui a perdu son père.

Par ailleurs, il a évoqué brièvement le fichier EDVIGE : le Gouvernement a décidé de modifier son décret et de le transmettre à la CNIL.

En outre il s'est félicité du succès de VéloCité qui fête sa 1^{ère} année d'existence avec 230 000 locations plus 260 000 km parcourus et plus de 2 000 abonnés. Il a remercié les services pour leur travail.

1. Exercice 2008 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de ce bilan.

2. Communication sur la rentrée scolaire

Mme FELLMANN a indiqué que la rentrée scolaire s'était bien passée tant dans les écoles que dans les crèches.

Elle a rappelé, entre autres, que les cantines scolaires proposaient régulièrement de la nourriture bio : pain, céréales, fruits et légumes.

Elle a indiqué que le nombre d'élèves était de 3 548 en maternelle et de 5 017 en élémentaire.

Elle a soulevé néanmoins quelques difficultés : suppression du samedi nécessitant une réorganisation du travail des personnels, mise en place du service minimum d'accueil et des difficultés dans les restaurants scolaires saturés où tous les enfants n'ont pu être inscrits.

Pour le secteur de la petite enfance, elle a souligné qu'un programme de travaux avait été mis en œuvre pour la rénovation de Bersot, Saint-Ferjeux et les Orchamps.

Elle a enfin remercié les personnels des deux directions.

3. Conseil Municipal - Représentations - Modificatif

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de modifier les représentations suivantes :

A - CFA Hilaire de Chardonnet

Mme CRABBÉ-DIAWARA remplace Mme FELLMANN pour siéger à l'Assemblée Générale.

B - ADAPEI

- **Secteur Enfance** : SESSAD «ADAPEI de Besançon», IME «L'Espoir», IMP «Château Galland», IMPRO «Château Galland, SESIPS «Passerelle» :
 - . Marie-Noëlle SCHOELLER, titulaire (désignée au Conseil Municipal du 22 mai 2008)
 - . Jean-Jacques DEMONET, suppléant (désigné au Conseil Municipal du 22 mai 2008)
- **Secteur Travail Protégé** : ESAT Prolabor/Branly, ESAT Prolabor/Tilleroyes, ESAT «Château d'Uzel» :
 - . Jean-Jacques DEMONET, titulaire (désigné au Conseil Municipal du 22 mai 2008)
 - . Annie MENETRIER, suppléante
- **Secteur Hébergement** : Foyer «Marceau», Foyer «Les Tilleuls» :
 - . Nozhat MOUNTASSIR, titulaire (désignée au Conseil Municipal du 22 mai 2008)
 - . Danièle POISSENOT, suppléante
- **Secteur Accueil de Vie** : Foyer «Bastian», Foyer «Foissotte» :
 - . Hayatte AKODAD (titulaire), Solange JOLY (suppléante) (désignées au Conseil Municipal du 22 mai 2008)
- **Services Milieu Ordinaire** : Service d'Accompagnement Social et Professionnel, Service d'Insertion Professionnelle, Service d'Animation Loisirs :
 - . Solange JOLY titulaire (désignée au Conseil Municipal du 22 mai 2008),
 - . Béatrice RONZI, suppléante

C - Comité d'Hygiène et de Sécurité Ville et CCAS

Mme Catherine GELIN est désignée représentante titulaire aux lieu et place de M. Pascal BONNET qui devient représentant suppléant.

D - Club des villes cyclables

M. Cyril DEVESA est désigné aux lieu et place de Mme Corinne TISSIER.

E - Commission Départementale pour l'Accueil des Jeunes Enfants

Mme Françoise FELLMANN est désignée en tant que représentante.

4. Commission de délégation de service public - Conditions de dépôt des listes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les modalités suivantes de dépôts des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

- les listes peuvent comporter moins de noms que de postes à pourvoir

- les listes seront à déposer auprès de la Direction de la Coordination Administrative jusqu'au 6 novembre à 16 heures.

Rapports d'Activités

5. Délégation de service public - Centre équestre municipal - Etrier bisontin - Rapport sur l'exercice 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

6. Délégation de service public - Camping Municipal - Rapport d'activité 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

7. Délégation de service public - Casino - Rapport d'activité 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

8. Délégation de service public - Centre de kinésithérapie et balnéothérapie de la Mouillère - SELARL Centre de la Mouillère - Rapport sur l'exercice 2007 (du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

9. Délégation de service public - Crématorium - Rapport sur l'exercice 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

10. Délégation de service public - Opéra Théâtre Municipal - Rapport d'activité sur l'exercice 2007 (Saison 2006/2007)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

11. Délégation de service public - Chauffage urbain de Planoise - Société SEVE - Rapport sur le premier exercice SEVE (01/09/2006 à 31/12/2007)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

12. Délégation de service public - Distribution publique du gaz - Rapport sur l'exercice 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

13. Délégation de service public - Réseau câblé - Numéricable - Rapport sur l'exercice 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions Groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2008.

14. Développement commercial de la Place Cassin - Opération d'aménagement des grandes surfaces et d'un restaurant - Bilans de l'exercice 2007 - Prévisions financières de l'exercice 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les comptes d'exploitation de l'exercice 2007 pour l'opération d'aménagement des grandes surfaces et du restaurant place Cassin

- d'autoriser l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la SAIEMB de 42 339,47 € au titre de l'aménagement des commerces

- d'autoriser l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la SAIEMB de 27 712,90 € au titre de l'aménagement du restaurant

- d'autoriser le versement à la SAIEMB de la participation de 231 250 € pour les grandes surfaces, un acompte de 211 900 € ayant déjà été versé, il est procédé au versement du solde : 19 350 €

- d'autoriser le versement de la participation de 252 020 € pour le restaurant inter-entreprise. Un acompte de 214 800 € ayant déjà été versé ; il sera procédé à un versement du solde soit 37 220 €.

M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

15. Exercice 2007 - Société d'Equipement du Département du Doubs - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport relatif à l'activité et aux comptes annuels de la SEDD pour l'exercice 2007.

M. LOYAT et M. le Maire n'ont pas pris part au vote.

16. Exercice 2007 - Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon-Logement - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport relatif à l'activité et aux comptes annuels de la SAIEMB Logement pour l'exercice 2007.

M. le Maire, M. LOYAT, Mme HINCELIN, Mme MENETRIER, Mme POISSENOT et M. GONON n'ont pas pris part au vote.

17. Exercice 2007 - Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte - Immobilier d'Entreprises - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du Groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport relatif à l'activité et aux comptes annuels de la SAIEMB IE pour l'exercice 2007.

M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

18. Exercice 2007 - SEM Micropolis - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce rapport relatif à l'activité et aux comptes annuels de la SEM Micropolis pour l'exercice 2007.

M. le Maire, M. MARIOT et M. LIME n'ont pas pris part au vote.

19. Exercice 2007 - Citadelle - Rapport d'activité de la délégation de service public et rapport des administrateurs de la SEM au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de ce bilan.

20. Grand Besançon Habitat - Rapport d'activité 2007 - Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de cette information relative à Grand Besançon Habitat.

Finances - Ressources Budgétaires

21. Exercice 2008 - Décision modificative n° 2

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre du Groupe UMP et apparentés, 2 abstentions du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé de voter la décision modificative n° 2 de l'exercice 2008 par chapitre et par nature de manière globale, conformément aux balances et au document comptable.

22. Taxe locale sur la publicité extérieure - Tarifs au 1^{er} janvier 2009 - Modifications apportées par la «Loi de modernisation de l'économie»

A la majorité des suffrages exprimés (9 contre du Groupe des Verts, et 8 abstentions du Groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2009, la taxe locale sur les publicités extérieures
- de maintenir l'exonération légale des enseignes dont la somme des superficies est égale au plus à 7 m²
- d'exonérer de cette taxe les enseignes non scellées au sol si la somme de leurs superficies est au plus égale à 12 m², les :
 - . Préenseignes d'une surface supérieure à 1,5 m²
 - . Préenseignes d'une surface inférieure ou égale à 1,5 m²
 - . Dispositifs dépendant de concessions municipales d'affichage
 - . Dispositifs apposés sur des éléments de mobilier urbain.
- d'accorder une réfaction de 50 % de la taxe aux enseignes dont la superficie est supérieure à 12 m² et égale au plus à 50 m²,
- d'appliquer le tarif maximal d'imposition prévu à l'article L 2333-9 nouveau du CGCT pour les dispositifs publicitaires et les préenseignes, triplé pour les dispositifs publicitaires et préenseignes numériques; et un tarif de 0 € pour les enseignes,
- de retenir, à titre dérogatoire, pour la période transitoire prévue à l'article L 2333-16 nouveau du même code, un tarif de référence de 17,50 € résultant des tarifs en vigueur en 2008

23. Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007/2013 - Financement des travaux de restauration, de mise en valeur et de mise en sécurité du patrimoine fortifié par Vauban - Convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la convention relative à la contribution de la CAGB pour un montant de 1 M€ aux travaux de restauration du patrimoine Vauban.

24. Contrat d'Initiative Territoriale (CITE) - Programmation 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du Groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé d'adopter la programmation CITE 2008 et à autoriser M. le Maire à solliciter ou confirmer les subventions auprès du Département du Doubs pour les projets retenus ci-dessous pour le compte de la Ville de Besançon :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Coût estimatif global (HT)	Dépense subventionnable 2008	Subvention CITE 2008
Axe 1 - Favoriser la création, le développement ou la mutation qualitative des espaces économiques ainsi que le transfert de technologie				
Réhabilitation de la friche industrielle de Montferrand-le-Château - 2 ^{ème} tranche - Déconstruction de la passerelle	CAGB	350 637 €	350 637 €	33 700 €
Axe 2 - L'enseignement supérieur et la recherche				
Création de salles blanches spécialisées pour la production de Bio-ingénierie	Etablissement Français du Sang	2 675 000 €	2 675 000 €	100 000 €
Axe 3 - Contribuer au développement des déplacements intermodaux				
Aménagement du passage souterrain entre la Mouillère et le parc Micaud	Ville de Besançon	567 000 €	567 000 €	170 100 €
Aménagement de voiries en terminus de lignes GINKO	CAGB	125 418 €	125 418 €	50 167 €
Parc relais Campus de la Bouloie	CAGB	125 418 €	125 418 €	50 167 €
Extension du Parc relais de Temis	CAGB	192 307 €	192 307 €	67 307 €
Axe 4 - Développer une nouvelle gamme d'équipements dans les domaines des sports, des loisirs, de la culture, du tourisme, de l'éducation et de l'environnement				
Création d'un terrain de loisirs multisports aux Tilleroyes	Ville de Besançon	101 448 €	101 448 €	30 434 €
Construction de la Salle des Musiques Actuelles (SMAC)	Ville de Besançon	4 010 292 €	4 010 292 €	400 000 €
Délocalisation et extension de la crèche intercommunale Les Crokinous à Serre-les-Sapins et création d'une salle de sports	SIVU Franois / Serre-les-Sapins	1 703 243 €	1 703 243 €	608 577 €
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) - 1 ^{ère} partie	CAGB	21 815 781 €	21 815 781 €	450 000 €
Développer le musée des maisons comtoises, notamment par l'amélioration de la qualité de l'accueil des usagers et des activités proposées	Syndicat Mixte des Maisons Comtoises	230 200 €	152 800 €	38 200 €
Création d'une crèche intercommunale à Saône (réactualisation de la subvention CITE 2006)	Syndic. Intercomm. du Plateau	857 390 €	175 028 €	70 000 €
Micro-bus électrique pour les PMR à la Citadelle	SEM Citadelle	155 000 €	155 000 €	25 000 €
Centre International de Séjour - Bâtiment B	Ville de Besançon	200 000 €	200 000 €	50 000 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Coût estimatif global (HT)	Dépense subventionnable 2008	Subvention CITE 2008
Axe 5 - Renouveau urbain, revalorisation des centres et aménagements des entrées de ville et d'agglomération				
Aménagement de la RD 70 entre Audeux et Pirey - secteur Pouilley-les-Vignes	Pouilley-les-Vignes	660 000 €	541 000 €	270 500 €
Aménagement de la RD 70 entre Audeux et Pirey - secteur Serre-les-Sapins	Serre-les-Sapins	103 271 €	15 386 €	7 693 €
Axe 6 - Programme d'études destiné à préparer l'avenir				
Financement 2008 de l'AUDAB				195 000 €
TOTAL SUBVENTIONS CITE 2008				2 616 845 €
<i>dont subventions pour les projets en maîtrise d'ouvrage Ville de Besançon</i>				650 534 €

25. Ressources budgétaires - Fixation de divers tarifs 2008-2009 - Délibération du 26 juin 2008 - Rectification

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'apporter une rectification matérielle à la délibération du 26 juin 2008 portant sur la fixation de divers tarifs 2008-2009.

26. SAIEMB Immobilier d'Entreprises - Acquisitions et travaux de remise en état de locaux commerciaux place Cassin, avenue du Parc et 26 rue Battant à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 428 700 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne - Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une garantie d'emprunt d'un montant de 428 700 € à hauteur de 50 % à la SAIEMB IE pour les acquisitions et les travaux de remise en état de locaux commerciaux place Cassin, avenue du Parc et 26 rue Battant à Besançon.

M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

Ressources Humaines

27. Personnel communal - Direction de la Maîtrise de l'Energie - Recrutement d'un ingénieur énergie et environnement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de recruter un ingénieur énergie et environnement à temps complet à la Direction Maîtrise de l'Energie.

28. Bibliothèque d'Etudes - Musée du Temps - Concession d'un logement pour nécessité absolue de service

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer un logement pour nécessité absolue de service au concierge de la Bibliothèque d'Etudes et du Musée du Temps (gratuité du loyer et des «fluides» liés à l'usage du logement).

29. Ecole Régionale des Beaux-Arts - Recrutement d'un professeur d'enseignement artistique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de recruter un professeur d'enseignement artistique à temps complet à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts.

30. Personnel communal - Création d'un emploi de chargé de développement durable

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions : 8 du Groupe UMP et apparentés et 2 du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi de chargé de développement durable à temps complet.

Culture

31. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition «Simon Vouet, les années italiennes» - Convention de partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication - Attribution du label «Exposition d'Intérêt National» - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le budget de l'exposition «Simon Vouet, les années italiennes» d'un montant de 254 000 € ainsi que le plan de financement prévisionnel

- de solliciter du Ministère de la Culture et de la Communication l'octroi d'une subvention de 20 000 € au titre du label «Exposition d'Intérêt National»

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication et tout autre document à intervenir dans le cadre de cette exposition.

32. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Restauration d'oeuvres et d'objets de la collection Pierre-Adrien Pâris (Besançon, 1745 - Besançon, 1819) - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la restauration d'œuvres et d'objets de la collection Pierre-Adrien Pâris pour un montant total de 32 492,90 € TTC et d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 11 372 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

33. Musée du Temps - Exposition Visions du Monde : partenariat avec le Musée de la Lunette (Ville de Morez) - Demande de subvention auprès de la DRAC

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le partenariat entre la Ville de Besançon et le Musée de la Lunette (Ville de Morez) dans lequel la Ville s'engage à financer la restauration pour un montant de 2 691 € d'une partie des collections prêtée par le Musée de la Lunette

- de solliciter une subvention de 942 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'ensemble des documents liés à ce partenariat.

34. Bibliothèques et Archives Municipales - Convention 2008-2009 avec la Région de Franche-Comté relative au chèque avantage bibliothèque

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le dispositif chèque avantage bibliothèque par lequel la Région de Franche-Comté attribue une subvention de 30 500 € aux bibliothèques municipales accordant la gratuité de l'abonnement aux titulaires de la carte avantage jeune.

35. École Régionale des Beaux-Arts - Développement de fonds spécifiques de la bibliothèque - Subvention du Centre National du Livre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'encaissement de la subvention de 1 030 € du Centre National du Livre au titre de l'année 2008 pour des achats de documents sur le thème «Poésie sonore»

- d'autoriser M. le Maire à solliciter à partir de 2009 auprès du Centre National du Livre des subventions relatives au développement des fonds de la bibliothèque de l'ERBA.

36. Orchestre de Besançon Franche-Comté - Encaissement d'une subvention de la CAGB

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'encaisser la subvention de la CAGB pour des scolaires avec l'Orchestre de Besançon Franche-Comté pour l'interprétation de l'œuvre musicale de B. Britten «Suite from Friday afternoon op. 7».

37. Equipements scéniques des salles de spectacle - Nouveau Théâtre (CDN), Théâtre de l'Espace, RAP Théâtre Ledoux - Subventions d'équipements - Conventions 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder des subventions de 20 000 € chacune au Nouveau Théâtre et au Théâtre de l'Espace pour le renouvellement des équipements scéniques.

38. Mise en œuvre d'un événement artistique, culturel, festif et participatif, alliant la musique et les arts de rue

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

39. Délégation de service public de l'Opéra Théâtre - Exercice du droit de reprise

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la reprise des biens du délégataire moyennant le paiement d'une indemnité arrêtée à la somme de 46 530 € TTC

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec l'EURL BRUNEL.

40. Convention avec l'Association Réseau des sites majeurs de Vauban - Avenant n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la convention avec l'Association Réseau des sites majeurs de Vauban définissant les modalités de partenariat entre la Ville et le Réseau des sites majeurs de Vauban et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec le Réseau.

Petite Enfance

41. Prestation Indemnité de Garde - Signature d'une convention avec la SNCF

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention avec la SNCF définissant les modalités d'accueil des enfants dont les parents sont ressortissants du régime spécial SNCF dans les structures d'accueil Petite Enfance de la Ville de Besançon.

Développement Local

42. CUCS - Première programmation 2008 - Avenant à la convention Ville de Besançon et Mission Locale Espace Jeunes - 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de valider l'avenant à la convention Mission Locale définissant les 3 actions bénéficiant de subventions pour un montant total de 18 549 € et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

Mme HINCELIN, M. GHEZALI, Mlle RONZI, Mme MENETRIER et M. SASSARD n'ont pas pris part au vote.

43. Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Première programmation 2008 - Volet «Accès à l'emploi et développement économique» - Rectificatif Action Code de la Route

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de valider le versement d'une subvention de 2 514 € au PLIE pour une action intitulée «Code de la Route» et non pas à l'IFPA.

44. Subventions aux Associations de Commerçants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 12 579 € à l'Office de Commerce et d'Artisanat de Besançon pour l'aide à l'animation du village de Québec durant le marché de Noël

- 36 000 € à l'Office de Commerce et d'Artisanat pour la mise en œuvre de la communication globale du programme de Noël

- 1 500 € à la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Doubs pour l'opération cinémétiers

- 4 000 € à l'Union des Commerçants pour une opération de communication sur le dispositif free-pass

et d'autoriser M. le Maire à signer toute convention à intervenir dans ce cadre.

M. MARIOT, Mme WEINMAN, Mme PANIER et M. SASSARD n'ont pas pris part au vote.

45. Modalités de versement du solde de la subvention attribuée par la Ville à l'Office de Tourisme et des Congrès

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser le solde de la subvention attribuée à l'Office de Tourisme et des Congrès selon les modalités suivantes :

- 25 % de la subvention soit 78 938,75 € après remise du rapport annuel. Ce rapport a été remis fin juillet

- 25 % soit 78 938,25 € seront versés à la remise du budget prévisionnel de l'année 2009.

M. GIRARD et M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

46. Gestion du complexe touristique du Casino - Renouvellement de la délégation de service public

A l'unanimité des suffrages exprimés (9 abstentions du Groupe des Verts), le Conseil Municipal a décidé :

- de renouveler la délégation de service public du complexe touristique du Casino

- d'autoriser M. le Maire à engager la procédure de publicité conformément à la loi du 29 janvier 2003 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques et du Code Général des Collectivités Territoriales.

Relations Internationales - Enseignement Supérieur

47. Relations Internationales - Coopération avec Douroula (Burkina Faso) - Subvention à l'Association Afriq'Énergies

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'attribution d'une subvention de 8 000 € à l'Association Afriq'Énergies pour participer au financement de l'extension du marché central de Douroula et la construction de box comme points de vente de denrées de base et de restauration des voyageurs.

48. Relations Internationales - Coopération avec le camp d'Aqabat Jabr (district de Jéricho, Territoires Palestiniens) - Rénovation du réseau d'eau et d'assainissement - Subventions du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes et de l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'encaissement de la subvention de 13 000 € obtenue du Ministère des Affaires Étrangères

- de prendre acte de la notification d'une subvention de 100 000 € de l'Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée et Corse

- d'attribuer au Réseau de la Coopération Décentralisée pour la Palestine les deux subventions de 13 000 € et de 100 000 € pour la rénovation du réseau d'eau et d'assainissement du camp d'Aqabat Jabr.

49. Relations Internationales - Coopération avec Bistrita (Roumanie) - Subvention à l'Association Franche Sylvanie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 600 € à l'Association Franche-Sylvanie pour soutenir deux projets :

- diffusion du film «12 h 08 à l'Est de Bucarest» à l'automne 2008
- une exposition de peinture et de photos roumaines.

50. Relations Internationales - Adhésion à Cités Unies France

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions du groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à Cité Unies France pour un montant de 3 501 € pour l'année 2008, première année d'adhésion (montant réduit de 50 % du fait de l'adhésion en cours d'année).

51. Enseignement Supérieur - Attribution de subventions - Manifestations grand public et rentrée étudiante 2008-2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 21 600 € à l'Université de Franche-Comté répartie comme suit :

- 20 000 € pour soutenir la manifestation «50 ans du CLA»
- 600 € pour l'organisation de la diffusion de l'information aux étudiants
- 1 000 € pour soutenir la Nuit des Chercheurs
- une subvention de 4 000 € aux associations suivantes :
 - . 3 000 € au Collectif Culture Café-Concerts pour l'organisation de la soirée dans les bars dans le cadre de l'accueil des étudiants pour la rentrée universitaire
 - . 1 000 € à l'Association du Bureau des Elèves de l'ENSMM dans le cadre du soutien à l'édition et à la diffusion du guide La Besace.

M. le Maire et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

Sport

52. Centre International de Séjour - Travaux sur le bâtiment B - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de réaliser les travaux sur le bâtiment B du CIS pour un montant de 200 000 € TTC
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés pour prestations similaires correspondantes
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région de Franche-Comté et du Département du Doubs.

M. le Maire, M. GHEZALI, Mme POISSENOT, Mlle RONZI, M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

53. Sports collectifs de Haut Niveau - Adoption des contrats de développement sportif 2008/2011 et des avenants 2008-2009 - Versement de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : 1 du Groupe les Alternatifs et 2 du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le principe général des contrats de Développement Sportif à conclure avec les 4 clubs de haut niveau et les 7 clubs Compétitions Nationales pour la période 2008-2011

- d'adopter la hauteur des financements annuels en fonction des saisons et des situations sportives comme indiqué ci-dessous.

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT SPORTIF SPORTS COLLECTIFS	CDS 2005/2008 (rappel)			Proposition CDS 2008/2011		
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
HAUT NIVEAU						
BBCD	<i>PRO B</i>	<i>PRO A</i>	<i>PRO B</i>	<i>PRO A</i>	<i>PRO A</i>	<i>PRO A</i>
Contrat Développement Sportif base Pro B 2005	350 000			350 000	350 000	350 000
Subvention exceptionnelle aide/déficit CDS accompagnement projet Ligue Pro étape 1 (étape répétée en 2007/2008)	30 000	0	0	175 000	175 000	175 000
CDS accompagnement Ligue Pro étape 2		525 000	525 000	100 000	100 000	100 000
CDS accompagnement Ligue Pro étape 3					100 000	100 000
TOTAL BBCD	380 000	525 000	525 000	625 000	725 000	725 000
BRC	<i>National</i>	<i>CFA</i>	<i>CFA</i>	<i>CFA</i>	<i>National</i>	<i>National Ligue 2</i>
BRC SASP : Contrat de prestations	160 000					
BRC Association						
Contrat Développement Sportif base CFA	180 000	280 000	280 000	310 000	450 000	450 000
Subvention exceptionnelle aide/déficit	140 000	0	0			
TOTAL BRC	480 000	280 000	280 000	310 000	450 000	450 000
ESB F	<i>Division 1</i>	<i>Division 1</i>	<i>Division 1</i>	<i>Division 1</i>	<i>Division 1</i>	<i>Division 1</i>
CDS base D1	310 000	310 000	310 000	340 000	340 000	340 000
Qualification Compétition Européenne	50 000	0	0	50 000	50 000	50 000
TOTAL ESB F	360 000	310 000	310 000	340 000	390 000	390 000
ESB M	<i>National 1</i>	<i>National 1</i>	<i>Division 2</i>	<i>D2</i>	<i>D2</i>	<i>D2</i>
CDS base N1	100 000	100 000	0	230 000	230 000	230 000
CDS base D2			210 000			
Subvention exceptionnelle aide/déficit	40 000	0	0			
TOTAL ESB M	140 000	100 000	210 000	230 000	230 000	230 000
TOTAUX CDS Haut Niveau	1 360 000	1 215 000	1 325 000	1 505 000	1 795 000	1 795 000
PARTICIPATION A UNE COMPÉTITION NATIONALE						
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL	12 000	12 000	18 000	40 000	40 000	40 000
BESANCON VOLLEY BALL	9 000	10 500	10 500	10 500	15 000	15 000

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT SPORTIF	CDS 2005/2008 (rappel)			Proposition CDS 2008/2011		
	OLYMPIQUE BISONTIN	20 000	20 000	20 000	30 000	35 000
BSC Hockey			3 000	3 000	3 000	3 000
ROLLER HOCKEY BISONTIN			3 000	8 000	8 000	8 000
BESAC RC Basket				12 000	12 000	12 000
CO Pierre CROPPET basket fauteuil	1 000	1 000	1 000	3 000	3 000	3 000
ASC Salins de Bregille TORBALL				2 000	2 000	2 000
TOTAUX CDS Participation à une Compétition Nationale	42 000	43 500	55 500	108 500	118 000	123 000
TOTAL DEPENSES	1 402 000	1 258 500	1 380 500	1 613 500	1 913 000	1 918 000

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats de développement sportif

- d'attribuer les subventions correspondant aux acomptes suivants :

CLUBS	Montant 08/09	Avance CM 25/06/08	Acompte CM 25/09/08	Acompte Février 2009	Solde Avril 2009	Solde Juin 2009
BBCD	625 000	131 250	181 250	156 250		156 250
BRC FOOT	310 000	70 000	85 000	77 500		77 500
ESB F	340 000	77 500	92 500	85 000		85 000
ESB M	230 000	52 500	62 500	57 500		57 500
ASPO HB	40 000		20 000		20 000	
BVB	10 500		5 250		5 250	
O B	30 000		15 000		15 000	
BSC Hockey	3 000		1 500		1 500	
Roller hockey	8 000		4 000		4 000	
Besac RC	12 000		6 000		6 000	
COPC	3 000		1 500		1 500	
ASC Salins Bregille	2 000		1 000		1 000	
TOTAL	1 613 500	331 250	475 500	376 250	54 250	376 250

Vie des Quartiers

54. Fonds de Participation des Habitants de Besançon - Bilan 2007/2008 - Autorisation de signature de la convention de gestion 2008/2009 avec la MJC Besançon/Clairs-Soleils

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre acte du reliquat du fonds 2006/2007 de 4 292 € et d'autoriser l'Association MJC de Besançon - Clairs-Soleils à l'intégrer à la nouvelle dotation FPH
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la nouvelle convention de gestion et de suivi du FPH avec l'Association MJC de Besançon Clairs-Soleils.

M. le Maire, M. GHEZALI n'ont pas pris part au vote.

Eau et Assainissement

55. Convention avec la Société SITA pour l'admission des lixiviats issus des centres d'enfouissement techniques de Vaivre, Faverney et Fontaine-les-Clerval

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention d'admission à Port Douvot des lixiviats des centres d'enfouissement technique SITA de Vaivre, Faverney et Fontaine-les-Clerval et tout autre document à intervenir.

Urbanisme

56. Centre d'Affaires La City - ZAC Louise Michel - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 30 juin 2008 - Bilan révisé au 31 décembre 2007 - Avenant n° 9

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le bilan de la ZAC Louise Michel au 31 décembre 2007
- d'approuver le montant prévisionnel de la participation de la Ville à l'équilibre de l'opération globale estimée à 5 974 K€ HT dont la totalité a été réglée
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 9 à la convention de concession pour la proroger jusqu'au 31 juillet 2009,
- d'autoriser la SEDD, concessionnaire, à céder à elle-même (bien propre) selon les conditions fiscales du CRAC, les 155 places de parking restant à commercialiser dans l'opération au prix de 1 206 000 € HT avec paiement intégral du prix à fin 2009.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

57. ZAC La Fayette - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mai 2008 - Bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent compte rendu au 31 mai 2008 contenant le bilan révisé de l'opération d'aménagement de la ZAC La Fayette (dont les chiffres correspondant au réalisé sont arrêtés au 31/12/2007) d'un montant global de 8 781 139 € HT,

- de prendre acte que le prix de vente des terrains restant seront : 27 € HT le m² sur le secteur ZU.y,

- d'approuver l'engagement de la Ville de Besançon à l'opération qui ressort à 3 014 001 € HT décomposé comme suit :

* 2 365 434 € HT correspondant aux participations,

* 126 014 € HT au titre des cessions foncières,

* 522 554 € HT au titre des cessions d'ouvrages d'eau et assainissement.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

58. ZAC Val des Grands Bas «Vallon du Jour» - Modification du programme des équipements publics

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la modification du programme des équipements publics de la ZAC «Val des Grands Bas» par l'intégration d'un terrain multisports en entrée de zone, sans impact sur la participation du concédant.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

59. ZAC Val des Grands Bas «Vallon du Jour» - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mai 2008 - Bilan financier au 31 décembre 2007 - Avenant n° 4

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2007 présentant des dépenses et des recettes pour l'opération d'aménagement «ZAC Val des Grands Bas» de 13 770 834 € HT,

- d'approuver la prise en compte dans ce bilan d'évolutions fiscales, avec notamment l'intégration de la taxe ORGANIC (contribution sociale de solidarité basée sur le chiffre d'affaire d'opération) d'un montant de 9 443 €,

- d'approuver l'engagement de la Ville sur la durée de l'opération d'aménagement prévue dans la concession, le bilan de trésorerie proposant les échéances de paiements de la Ville,

- d'approuver l'apport en nature de la Ville de Besançon à l'opération au titre de sa participation aux prestations d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 4 à la concession d'aménagement relatif à l'évolution du montant et des modalités de participation financière de la collectivité au coût de l'opération.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

60. ZAC Planoise - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mai 2008 - Bilan au 31 décembre 2007 - Avenant n° 11

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent bilan au 31 décembre 2007,
- d'approuver le nouveau montant de l'engagement de la Ville de Besançon au titre de cette opération : 22 590 048 € de participation, 1 818 627 € TTC de cessions foncières et 358 963 € TTC de remise d'ouvrage (eau : 146 507 € et assainissement : 212 456 €),
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 11 à la convention d'aménagement pour porter son terme au 31 décembre 2009 et permettre de réaliser les opérations d'achèvement.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

61. ZAC «Hauts du Chazal» - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mars 2008 - Bilan financier au 31 décembre 2007 - Avenant n° 6

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur le bilan révisé au 31 décembre 2007 pour un montant de 45 590 783 € HT
- d'approuver l'engagement des co-concédants (Ville + CAGB) à l'opération à hauteur de 20 780 474 € HT dont 17 471 257 € HT pour la Ville de Besançon
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 6 à la Convention d'Aménagement à intervenir, matérialisant ces dispositions financières.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

62. Opération «Marché/Beaux-Arts» - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mai 2008 - Bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent compte rendu d'activité de l'opération «Marché/ Beaux-Arts» établi au 31 mai 2008, lequel intègre le bilan prévisionnel de l'opération révisé au 31 décembre 2007,
- d'approuver ce nouveau bilan prévisionnel qui ramène les dépenses globales de l'opération de 17 866 K€ HT à 17 860 K€ HT, en diminution de 6 K€ par rapport au bilan arrêté au 31 décembre 2006,
- d'approuver l'effort global de la collectivité à cette opération qui ressort à 13 607 K€ HT (15 333 K€ TTC), soit par rapport au bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2006 qui l'évaluait à 13 649 K€ HT (15 545 K€ TTC), une baisse de 42 K€ HT, ce qui contribue à une diminution de l'effort global de la Ville à l'opération de 212 K€ TTC compte tenu du remboursement de la TVA sur participation accepté par le Trésor Public en application des instructions 2006.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

63. Opération Pasteur - Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan prévisionnel au 31 mai 2008 - Avenant n° 5 à la Convention Publique d'Aménagement - Avenant n° 2 VEFA parking

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre Groupe MODEM, 23 abstentions dont 10 du Groupe des Verts, 3 du Groupe communiste et 8 du Groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- approuver le présent bilan prévisionnel de l'opération ZAC Pasteur dont les dépenses prévisionnelles sont estimées à hauteur de 34 170 K€ HT,

- approuver l'engagement du concédant à l'opération qui ressort à 20 337 K€ HT et son échéancier (montant et échéancier conforme au dernier bilan approuvé), comme détaillé ci-dessous :

	Total réalisé au 31/12/2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
Participation (en K€ HT)	12 556		2 951	624	680		16 811
Remises d'ouvrages (en K€ HT)	0		502	669		2 355	3 526
Total Global Recettes concédant	12 556	0	3 453	1 293	680		20 337

- approuver l'effort financier global :

	Participation en K€ HT	Remise d'ouvrage en K€ HT	TOTAL
ZAC	16 811	3 526	20 337
Parking en K€ (val. Fév. 2007)		7 536	7 536
TOTAL			27 873

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant au compromis de vente en l'état futur d'achèvement du parking, faisant état de la réalisation et des modalités des conditions suspensives 2 et 9 et du nouveau planning de réalisation et de paiement,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 5 à la CPA prenant en compte l'évolution du calendrier prévisionnel de l'opération, et prorogeant la CPA de 2 années, jusqu'à 2014.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

64. PRU Clairs-Soleils - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 21 juillet 2008 - Bilan financier arrêté au 31 décembre 2007 - Avenant n° 6 à la Convention Publique d'Aménagement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent CRAC révisé au 21 juillet 2008, contenant le bilan financier de l'opération au 31 décembre 2007 de la concession d'aménagement du PRU des Clairs-Soleils qui fait passer le coût prévisionnel de l'opération d'aménagement intégrant la réalisation des locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment A, des équipements publics situés au rez-de-chaussée du bâtiment D et des locaux d'activités au rez-de-chaussée du bâtiment D de 5 723 617 € HT à 8 485 142 € HT,

- d'approuver l'effort financier global de la Commune à l'opération qui passe de 5 018 261 € HT à 5 336 273 € HT soit une évolution de + 318 012 € HT.

Cette évolution se décompose de la manière suivante :

intitulés	Bilan précédent	nouveau bilan	évolution (montant HT)
cession d'ouvrages d'infrastructures	2 594 616 €	2 693 019 €	98 403 €
charges foncières Equip. Publics bât. D	75 000 €	70 000 €	-5 000 €
remboursement dépenses Equip. Publics bât. D	1 636 000 €	1 774 305 €	138 305 €
participations d'équilibre	712 645 €	798 949 €	86 304 €
TOTAL HT =	5 018 261 €	5 336 273 €	318 012 €

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n° 6 à la Convention Publique d'Aménagement du PRU des Clairs-Soleils modifiant l'engagement financier de la Collectivité à cette opération et confirmant la phase opérationnelle de la SEDD pour la réalisation et la commercialisation des locaux en rez-de-chaussée des bâtiments A et D.

M. le Maire et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

65. PRU Planoise - Programme définitif et signature de la convention partenariale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- approuver le PRU tel que présenté et son plan de financement prévisionnel

Base subventionnable en €	140 206 673
ANRU	32 096 992
Ville	12 014 851
Département	4 469 628
Région	3 567 190
CAGB	2 727 389
Bailleurs sociaux, y compris emprunts	82 731 314
CDC (subventions)	343 495
ETAT (DRAC - FISAC)	720 167
FEDER	650 000
Financeurs autres (CAF, Gestrim, ...)	885 647

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention entre l'ANRU et ses partenaires

- solliciter auprès des partenaires : ANRU, Département, Région, CDC, FEDER, CAGB..., les subventions prévues dans le plan de financement prévisionnel et toutes nouvelles subventions qui pourraient être appelées en cours de projet.

66. PRU Planoise - Mutations foncières

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'échange Ville/Néolia et sur la cession Ville/Foncière Logement dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade du site Tripode et boulevard Allende.

Mme HINCELIN n'a pas pris part au vote.

67. Plan Local d'Urbanisme - Procédure de modification - Information du Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de l'engagement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.

68. Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme - Procédure de révision

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme pour l'adapter au Plan de Prévention du Risque Inondation et pour prendre en compte l'environnement et les risques géotechniques

- de soumettre à la concertation de la population, des associations locales et autres personnes concernées le dossier de révision.

69. Acquisition à l'Etat de délaissés de terrains situés le long de la rocade Nord/Ouest

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de :

- se prononcer favorablement sur l'acquisition à l'Etat de délaissés de terrains situés le long de la rocade Nord-Ouest entre le chemin du Sanatorium et la rue Madeleine Brès au prix de 13 378 € pour une surface de 3 502 m²

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

70. Acquisition à la SNCF d'une propriété bâtie, 4 rue Nicolas Bruand

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition par la Ville à la SNCF d'une propriété bâtie située 4 rue Nicolas Bruand au prix de 151 000 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

71. Acquisition au Conseil Régional de Franche-Comté d'un gymnase 9 ter rue de Pontarlier

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition par la Ville au Conseil Régional de Franche-Comté d'un gymnase 9 ter rue de Pontarlier au prix de 250 000 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

M. LOYAT n'a pas pris part au vote.

72. Acquisition à M. et Mme BOUHADDI Noureddine 9, chemin de Serre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition par la Ville d'une surface de 323 m² à M. et Mme BOUHADDI au prix de 7 865 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout acte à intervenir.

73. Acquisition à M. LO RUSSO Pasquale de terrain, Chemin de la Selle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition par la Ville à M. LO RUSSO d'un délaissé de voirie d'une surface de 94 m² chemin de la Selle au prix de 1 100 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

74. Cession au profit de la commune d'Amagney, de M. TRONCIN Claude et de M. et Mme SYLVESTER Pascal, de deux parcelles sises sur le territoire de la commune d'Amagney

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la cession de deux parcelles sises sur la commune d'Amagney par la Ville à la commune d'Amagney, de M. TRONCIN Claude et M. SYLVESTER Pascal au prix de 1 477 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes à intervenir.

75. Cession au profit de la SCI MIDECA d'un délaissé de voirie 22 Chemin de l'Espérance

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la cession à la SCI MIDECA d'un délaissé de voirie de 75 m² 22 chemin de l'Espérance pour un montant de 900 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

76. PAE de Châteaufarine - Aménagement d'un giratoire chemin de la Dinde - Echange de terrains avec la copropriété cadastrée LX n° 140 et n° 141, représentée par M. Edmond BINETRUY

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur un échange de terrain sans soulte avec la copropriété représentée par M. Edmond BINETRUY dans le cadre du PAE de Châteaufarine
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

77. Aide au fonctionnement des structures associatives dans le domaine de l'Habitat et du Logement pour l'année 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à un vote dissocié pour l'attribution de quatre subventions à HDL, AIVS, CNL et CLCV.

Ainsi, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre : groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 20 000 € à HDL et a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec cet organisme.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer :

- une subvention de 4 500 € à AIVS pour l'aider dans ses activités
- une subvention de 500 € à la CNL pour soutenir le fonctionnement de cette association
- une subvention de 500 € à la CLCV pour soutenir le fonctionnement de cette association

Mme POISSENOT et Mme HINCELIN n'ont pas pris part au vote.

Patrimoine Communal Travaux

78. Citadelle de Vauban - Travaux de restauration de cintres en pierre et de maçonnerie sur le mur de traverse jouxtant la poudrière du Front Saint-Etienne - Lancement de l'opération - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à engager les travaux de restauration de cintres en pierre et de maçonnerie sur le mur de traverse jouxtant la poudrière du Front Saint-Etienne pour un coût total de 29 302 € TTC

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès de l'Etat (DRAC) et du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'opération.

79. Centre Culturel Pierre Bayle et Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) - Rénovation des couvertures - Lancement de l'opération - Demandes de subventions - Engagement de la tranche ferme de travaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux de rénovation des couvertures du Centre Culturel Pierre Bayle et du CRIJ

- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations relatives à cette opération, approuver le coût total s'élevant à 1 500 000 € TTC et l'échéancier prévisionnel

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type de travaux, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis

- de signer les marchés nécessaires au bon déroulement de l'opération.

M. GHEZALI, M. le Maire, Mme POISSENOT, Mlle RONZI, M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

Domaine

80. Revitalisation du commerce sur le quartier de Battant - Immeuble communal 56 rue Battant - Avenant au bail emphytéotique consenti à Grand Besançon Habitat pour les immeubles 56 à 62 rue Battant et 14 et 16 rue Champrond

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre de la revitalisation du commerce sur le quartier de Battant, que Grand Besançon Habitat procède à la rénovation du local commercial situé 56 rue Battant et qu'en contrepartie la Ville renonce aux loyers qui devaient lui être versés par GBH pour l'occupation de ce local et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant au bail emphytéotique à intervenir.

M. LOYAT, Mme HINCELIN, Mme POISSENOT, Mme MENETRIER, M. GONON et M. ALLEMANN n'ont pas pris part au vote.

Voirie

81. Eclairage public - Demande de subventions au SYDED

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions auprès du SYDED et de tout autre partenaire susceptible de participer à cette opération pour le programme 2008 d'enfouissement du réseau d'éclairage public estimé à un montant de 136 940 € HT soit 163 780 € TTC.

M. CYPRIANI, M. LEUBA, Mme WEINMAN, Mme S. JEANNIN, Mme BRANGET n'ont pas pris part au vote.

82. Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs (SYDED) - Modification des statuts

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la modification des statuts du SYDED intégrant l'adhésion des communautés de communes du Pays Baumoises, de Saint-Hippolyte et du Vallon de Sancey ainsi que le retrait du Syndicat d'Electrification de Baume-Sud.

M. CYPRIANI, M. LEUBA, Mme WEINMAN, Mme S. JEANNIN, Mme BRANGET n'ont pas pris part au vote.

83. Sécurité routière - Actions de sensibilisation et de prévention - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la mise en œuvre d'action de sensibilisation et de prévention en matière de sécurité routière à l'attention des usagers vulnérables et des usagers dans leurs déplacements de travail pour un coût total de 19 000 €

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat d'un montant de 5 000 €.

Subvention : attribution, encaissements, réaffectations

84. Congrès - Attribution de subventions pour le deuxième semestre 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme PEQUIGNOT n'ayant pas pris part au vote), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

I - Congrès privés :

- 1 350 € à l'Association FIED pour un colloque qui aura lieu les 13 et 14 novembre 2008 dont le thème sera «Enseignement à distance et francophonie»

- 2 000 € au Comité Franche-Comté du Parlement Européen des Jeunes qui organise du 8 au 14 novembre 2008 le 2^{ème} Forum Franco-Allemand du Parlement Européen des Jeunes dont le thème sera «L'Europe des Partenariats»

- 3 750 € à l'Association Convergences Africaines pour l'organisation du 2^{ème} Forum d'Affaire et du co-développement les 21, 22 et 23 octobre à Besançon

- 3 000 € à l'Association «Semons l'Espoir» pour l'organisation du 21^{ème} congrès national des foyers d'accueil des familles de malades

- 400 € à l'Association «François Aupetit» pour l'organisation de la 3^{ème} journée nationale sur les maladies inflammatoires chroniques intestinales qui se tiendra à Besançon le 4 octobre

- 500 € au Comité Régional d'Education pour la Santé pour l'organisation d'un séminaire régional sur le thème «Santé, nutrition et précarité» qui se tiendra à Besançon le 25 novembre 2008

II - Congrès universitaires

- 1 200 € à la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement qui accueillera du 15 au 18 octobre 2008 la 6^{ème} conférence annuelle internationale d'intelligence territoriale «Outils et méthodes d'Intelligence Territoriale».

III - Congrès et organismes publics

- 635 € et des prestations en nature au Laboratoire d'Immunogénétique de l'Etablissement Français du Sang (EFS) pour l'organisation des «12^{ème} journées éducationnelles de l'EFI» les 9 et 10 octobre 2008.

85. Education - Convention avec l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 25) - Subvention aux classes transplantées

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter la prorogation de la convention avec les PEP 25 jusqu'au 2 juillet 2009 et d'accorder des subventions aux classes transplantées pour un montant de 2 020,20 €.

Mme FELLMANN n'a pas pris part au vote.

86. Education - Attribution de subventions aux écoles pour la mise en place de projets culturels et sportifs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- à l'école Rivotte une aide de 140 € pour la mise en place du projet culturel «c'est dans l'air» démarche et recherche d'appropriation lié à l'univers du son.
- à l'école Helvétie élémentaire une aide de 300 € pour la mise en place d'activités sportives d'initiation dans les treize classes de l'école.
- à l'école Jules Ferry élémentaire un concours de 65 € pour une animation. La subvention sera versée à l'association «La Rosemonde» support du projet.

De même, la Maison de Quartier de la Grette mène des actions sur le temps midi deux dans le cadre du CEL pour un montant de 2 000 €.

87. Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements scolaires et associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 276 € au Collège Clairs-Soleils, pour le déplacement de 36 élèves à Fribourg (Allemagne), du 15 au 18 juin 2008

- 288 € au Collège Clairs-Soleils, pour l'accueil de 36 élèves de Fribourg du 18 au 21 juin 2008 (échange scolaire)

- 1 235 € au Lycée du BTP Pierre-Adrien Pâris pour le déplacement de 22 élèves et 8 accompagnateurs à Douroula (Burkina-Faso) du 27 octobre au 18 novembre 2008 (coopération).

88. Soutien à l'organisation d'un meeting aérien sur l'aérodrome de Besançon La Vèze

A l'unanimité des suffrages exprimés (9 abstentions du Groupe des Verts), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'Aéroclub de Besançon La Vèze pour l'organisation d'un meeting aérien commémorant le 40^{ème} anniversaire du premier atterrissage sur l'aérodrome de la Vèze.

89. Nouvelles attributions de subventions aux associations culturelles et orchestres d'harmonie - Année 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

I - Subventions aux associations culturelles

* 9 000 € à l'Association NA - Compagnie Pernelle

* 1 000 € à l'Association La Loge pour soutenir ses activités

* 1 200 € à l'Association Terres et Peuples d'Afrique - Hommage à Aimé Césaire pour organiser une manifestation en hommage à Aimé Césaire.

II - Subventions aux Orchestres d'Harmonie

* 12 000 € à la Batterie Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Besançon au titre de ses activités et des services rendus à la Ville de Besançon

* 29 900 € à l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon

- et a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Association NA Compagnie Pernelle.

90. Subventions aux associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1. Programme «Manifestations sportives» et subventions exceptionnelles

ASEB - Roller In Line Cup (31 août)	1 300 €
Comité Départemental de Pétanque Participation au challenge des Villes	300 €

2. Programme aide relative aux locaux

Association de Gestion du Pôle des Montboucons complément de subvention pour le fonctionnement du pôle judo-lutte-VTT :	7 500 €
Entre Temps : aide au loyer pour locaux rue Albert Einstein :	6 000 €
BRC Tennis : Locaux rue de Trépillot - Travaux de remise aux normes :	10 000 €

91. Vie des Quartiers - Moyens Associatifs - 3^{ème} répartition de subventions 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Objet de la demande	Versé 2007	Proposition 2008
Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen	Association qui oeuvre à l'application des conventions et des pactes internationaux et régionaux en matière de droit d'asile, de droit civil, politique, économique, social et culturel Subvention de fonctionnement	760 €	760 €
Les Amies du Patchwork	Association créée en 2007 Objet de l'association : apprentissage des différentes techniques relatives au patchwork Réalisation de travaux textiles et fils au profit d'oeuvres humanitaires, sociales ou caritatives Subvention d'aide au démarrage	0 €	500 €
Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté	Objet de l'association : Protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, en particulier de la faune et la flore Cette association organise les 39 ^{èmes} «Rencontres Nature» qui se dérouleront le 9 novembre 2008 à la Faculté des Sciences de Besançon dont le thème sera la nature de proximité et les refuges	500 €	500 €

Associations	Objet de la demande	Versé 2007	Proposition 2008
Terre et Peuples d'Afrique	Objet de l'association : promouvoir la connaissance de la culture et des civilisations africaines L'Association organise une manifestation «l'Afrique au Féminin» qui se déroulera du 27 février au 1 ^{er} mars 2009 à Besançon : salon du livre africain, rencontres avec les auteures présentes	1 500 €	1 500 €
Job Senior Conseil	Association créée en février 2008 Objet de l'association : accompagner, conseiller les seniors pour un retour à l'emploi Sensibiliser les entreprises au maintien des seniors en activité et les aider à devenir des «vecteurs» de savoir-faire Subvention d'aide au demurrage	0 €	500 €
Association Bouillotte et Compagnie	Association créée en décembre 2007 Objet de l'association : Ecriture, création, mise en scène, réalisation et diffusion de spectacles ainsi que la formation à l'expression théâtrale. Intervention en milieu scolaire et hospitalier, auprès des personnes âgées et des handicapés Subvention d'aide au démarrage	0 €	500 €
Le Petit Lutin	Objet de l'association : animations dans le quartier des Chaprais (carnaval, jeux de société, vide grenier, barbecue, soirées conviviales, arbres de Noël...) Subvention de fonctionnement	1 000 €	700 €
Association des Petits Débrouillards de Franche-Comté	Association créée en 2007 Objet de l'association : activités scientifiques et techniques Faire découvrir la science en s'amusant, donner à l'enfant le goût de la démarche scientifique, développer le sens du partage Public de 7 à 13 ans Intervention dans les collèges, les écoles primaires, centres de loisirs, MJC et Maisons de Quartier Subvention d'aide au demurrage	0 €	500 €
Association France Palestine Solidarité Besançon	Objet de l'association : Développer l'amitié et la solidarité entre le peuple français et le peuple palestinien Informers sur le conflit israélo-palestinien Aide humanitaire et coopération Accueil d'une délégation palestinienne à l'automne prochain	0 €	1 800 €
Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt Ans	Association de volontaires ayant fait la guerre très jeunes	0 €	150 €

92. Attribution de subventions exceptionnelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 10 000 € à l'Association des Maires du Nord - Solidarité Sambre afin d'exprimer la solidarité de la Ville aux populations sinistrées par la mini tornade du 3 août

- 300 € à l'Association Alcool Assistance La Croix d'Or - Bourgogne Franche-Comté pour l'organisation de son assemblée générale

- 1 000 € à l'Association des Tourneurs de Franche-Comté pour soutenir la 4^{ème} Fête du Tournage et des Arts du Bois qui se déroulera les 21, 22 et 23 novembre 2008 à Besançon Micropolis

- 2 500 € au CCPPO pour soutenir un projet d'éducation populaire.

A la majorité des suffrages exprimés (12 contre dont 8 Groupe UMP et apparentés et 2 Groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 500 € à France Libertés pour soutenir ses activités en matière de lutte pour les droits de l'homme.

Marchés

93. Marchés de services - Missions de maîtrise d'oeuvre - Lancement d'une procédure d'accord cadre et signatures des marchés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de lancer une consultation dans le cadre du projet de TCSP pour des missions de maîtrise d'oeuvre en retenant le choix de la procédure adaptée pour la passation des marchés et suivant la procédure de l'accord cadre.

- d'autoriser M. le Maire à signer l'accord cadre et les marchés subséquents à intervenir à l'issue des mises en concurrence.

94. Fourniture de véhicules légers - Remise de pénalités

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la remise de pénalités pour la Société Automobiles Franc-Comtoises d'un montant global de 6 000 €.

95. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (unique- ment pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
<p>Service de l'Eau Extension et renouvellement du réseau d'eau potable chemin des Saulniers et rond point route de Gray Objet de l'avenant : travaux de nuit suite à des causes techniques imprévisibles</p>	<p>EUROVIA 25203 Montbéliard</p>	<p>128 274,50 € HT</p>	<p>21 000 € HT</p>	<p>Pas de CAO</p>
<p>Service Education - Restauration Scolaire La société ALDIS BOURGOGNE donne en location-gérance son fonds de commerce à la société SNP, Société par Action Simplifiée au capital de 150 000 €, inscrite au RCS de Créteil sous le numéro 433 927 332, dont le siège social est 1/11 rue du Puits Dixme, senia 524, 94577 ORLY Cedex. A compter du 1^{er} juillet 2008, la société SNP changera de dénomination sociale pour devenir TransGourmet Opérations. Les autres clauses du marché restent inchangées.</p>	<p>ALDIS BOURGOGNE SAS ZA Les Bonnes Filles 21200 Levernois</p>	<p>165 731 €</p>	<p>Sans incidence sur le montant du marché</p>	<p>Pas de CAO</p>
<p>Communication Marché initial 2007 - 019 Impression du journal municipal et de ses suppléments Avenant n° 3 Cession du fonds de commerce au profit de la Société ST Finance sise 22 rue du Pont Neuf 75001 Paris, ou d'une filiale à substituer (SIEP) pour poursuivre le marché existant dans tous ses éléments (prix, durée, nature des prestations)</p>	<p>MAULDE et RENOU AISNE 02430 Gauchy</p>	<p>De 200 000 € HT à 600 000 € HT/an</p>	<p>Sans incidence financière sur la fourchette globale du marché</p>	<p>Pas de CAO</p>

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (unique- ment pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
Bâtiments Salle de quartier des Montboucons Lot 1 : gros-œuvre Avenant n° 2 : travaux supplémentaires	RIVA 25770 Serre-les-Sapins	298 703,75 € TTC Avenant n° 1 : + 13 267,23 € TTC	6 550,49 € TTC	04/07/2008
Salle de quartier des Montboucons Lot 4 : façade bois Avenant n° 1 : travaux supplémentaires	PERRIN 25300 Pontarlier	37 669,22 € TTC	3 004,95 € TTC	04/07/2008
Salle de quartier des Montboucons Lot 2 : charpente métallique Avenant n° 1 : travaux non réalisés (moins value)	VERDET 25000 Besançon	160 148,98 € TTC	- 4 600,13 € TTC	Pas de CAO
Restructuration des Bains Douches de la Madeleine en locaux associatifs Lot 9 : plâtrerie - isolation - peinture Avenant n° 1 : travaux supplémentaires	BTT 25000 Besançon	67 581,20 € TTC	1 247,57 € TTC	Pas de CAO
Construction d'une cuisine centrale Lot 4 : couverture - bardage Avenant n° 1 : travaux modificatifs	NOUVEAU 39110 Salins-les-Bains	251 160,00 € TTC	- 6 627,75 € TTC	Pas de CAO
Réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Marché de maîtrise d'œuvre n° 2006.053 Avenant n° 3 : prestations complémentaires	A. SCARANELLO Architecte DPLG	375 006,73 € TTC Avenant n° 1 : 10 405,20 € TTC Avenant n° 2 : sans incidence financière	28 584,40 € TTC	10/07/2008

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (unique- ment pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
Travaux de rénovation et d'entretien des ascenseurs, monte-charges et monte- handicapés de la Ville de Besançon n° 2007.062 Avenant n° 4 : travaux en moins value et plus value	THYSSENKRUPP Ascenseurs 21000 Dijon	735 177,82 € TTC + Avenant n° 1 : sans incidence financière + Avenant n° 2 : - 34 137,92 € TTC + Avenant n° 3 : 4 742,75 € TTC	8 063,43 € TTC	Pas de CAO (< marché initial)
Rénovation de l'éclairage de sécurité du Kursaal Avenant n° 1 : travaux supplémentaires	Entreprise Pontissalienne d'Electricité (EPE) 25300 Pontarlier	37 218,71 € TTC	5 177,53 € TTC	Pas de CAO
Bibliothèque des Clairs-Soleils Extension et restructuration Lot 1 : maçonnerie Avenant n° 7 : travaux supplémentaires	TRIOME 25000 Besançon	232 423,75 € TTC + Avenant n° 1 : 3 834,85 € TTC + Avenant n° 2 : 13 143,14 € TTC + Avenant n° 3 : 14 353,21 € TTC et Prolongation de délai + Avenant n° 4 : Prolongation de délai + Avenant n° 5 : 9 263,02 € TTC + Avenant n° 6 : 2 443,43 € TTC	1 336,65 € TTC	29/08/2008

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel pour les avenants > 5 % (unique- ment pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
Construction d'une salle des Musiques Actuelles Marché de contrôle technique n° CD 3850-01 Avenant n° 1 : missions complémentaire (accessibilité)	SOCOTEC 25000 Besançon	40 939,08 € TTC	3 348,80 € TTC	Pas de CAO
Réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Marché de contrôle technique n° CD 5025 Avenant n° 1 : mission complémentaire (accessibilité)	APAVE 25000 Besançon	18 753,28 € TTC	1 794,00 € TTC	Pas de CAO
Bibliothèque des Clairs-Soleils Extension et restructuration Lot 2: charpente métallique Avenant n° 2: travaux supplémentaires	VERDET 25000 Besançon	26 209,14 € TTC + Avenant 1 : prolongation de délai	4 660,81 € TTC	29/08/2008
Groupe scolaire Helvétie Restructuration du primaire 2 Lot 1 : électricité, courants faibles Avenant n° 3 : travaux supplémentaires	CEGELEC 25000 Besançon	94 505,56 € TTC Avenant n° 1 : + 6 117,32 € TTC Avenant n° 2 : + 3 781,62 € TTC	2 148,24 € TTC	29/08/2008
Parc Auto et Logistique Fournitures pour l'atelier automobile Lot 1 : lubrifiants automobiles et divers Augmentation des coûts des matières premières Fournitures pour l'atelier automobile Lot 10 : composants peinture automobile Augmentation des coûts des matières premières	IGOL NORD-EST 80094 Amiens VESOUL ELECTRO DIESEL 70001 Vesoul	30 200 € HT 16 000 € HT	2 400 € HT 4 500 € HT	12/09/2008 12/09/2008

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (unique- ment pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
Fournitures pour l'atelier automobile Lot 11 : Equipements électriques auto-signalisation Augmentation des coûts des matières premières et vétusté croissante du parc	AUTODISTRIBUTION JULLIEN 25046 Besançon Cedex	13 200 € HT	5 600 € HT	12/09/2008
Fournitures pour l'atelier automobile Lot 13 : consommables carrosserie Augmentation des coûts des matières premières	AUTODISTRIBUTION JULLIEN 25046 Besançon Cedex	10 400 € HT	1 300 € HT	12/09/2008
Fournitures pour l'atelier automobile Lot 23 : pièces marque FIAT Augmentation des coûts des matières premières et vétusté croissante du parc	AUTOMOBILES FRANC-COMTOISES 25000 Besançon	23 200 € HT	1 300 € HT	12/09/2008
<p>Technologie de l'Information et des Communications</p> <p>Fourniture de services de téléphonie et de télécommunications</p> <p>Lot 1 : fourniture de lignes, numéros d'abonnés, acheminement des communications «arrivées»</p> <p>Lot 2 : acheminement des communications «départ» toutes destinations</p> <p>Avenant : prolongation du marché du 01/08/2008 au 30/09/2008</p>	FRANCE TELECOM Agence Entreprise Grand Est 21080 Dijon	<p>Lot 1 : 50 000 € TTC</p> <p>Lot 2 : 96 000 € TTC</p>	<p>Marché à bons de commandes</p> <p>Avenant sur la durée mais le montant total reste dans la fourchette mini - maxi du marché</p>	29/08/2008

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (unique- ment pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
<p>Mise en service de photocopieurs noir et blanc</p> <p>Lot 1 : photocopieurs pour les écoles de la Ville de Besançon</p> <p>Lot 2 : photocopieurs pour les services de la Ville de Besançon</p> <p>Avenant : prolongation du marché du 01/04/2008 au 31/08/2008 maximum</p>	<p>RICOH FRANCE EST 67003 Strasbourg Cedex</p>	<p>Lot 1 initial : 70 435 € TTC/an soit 281 740 €</p> <p>Avenant n° 1 : 1 579,68 € TTC/an</p> <p>Lot 2 initial : 83 006 € TTC/an soit 332 000 €</p> <p>Avenant n° 1 : 5 036,68 € TTC/an</p>	<p>Lot 1 : 18 000 € TTC</p> <p>Lot 2 : 37 000 € TTC</p>	<p>29/08/2008</p>
<p>Direction Education</p> <p>Marché des produits d'entretien et dérivés de la Ville de Besançon</p> <p>Avenant : changement d'entité juridique d'un fournisseur</p>	<p>Ancien nom : Cyclades Industries</p> <p>Nouveau nom : MABEO INDUSTRIES 8 rue Joseph Jacquard BP 1067 25002 Besançon Cedex</p>	<p>409 950 € HT maxi</p>		<p>Pas de CAO</p>
<p>Grands Travaux</p> <p>PRU de Planoise</p> <p>Axe Ile de France / Cassin</p> <p>Aménagement des espaces publics</p> <p>Marché de maîtrise d'œuvre n° 2007.027</p> <p>Avenant n° 3 : modifier et compléter les délais d'exécution des différents éléments de mission en les répartissant par secteur</p>	<p>Groupement d'Architectures AMIOT - LOMBARD Agence François BRUN et INGEDIA FACILITEUR 25000 Besançon</p>	<p>Montant initial : 609 960 € TTC</p> <p>Avenant n° 1 : 38 400 € HT</p> <p>Avenant n° 2 : 4 000 € HT</p>	<p>Pas de montant car modification des délais d'exécution</p>	<p>Pas de CAO</p>
<p>Espaces Verts</p> <p>Bassins des cascades de rocaille de la Promenade Micaud</p> <p>Réalisation d'une barrière basse en acier à 2 lisses</p> <p>Avenant : modification de linéaire de barrière</p>	<p>SARL REMY Hervé 25410 Dannemarie-sur Crête</p>	<p>16 560,00 € HT</p>	<p>3 945,00 € HT</p>	<p>Pas de CAO</p>

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (unique- ment pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
Maitrise de l'Energie Contrat de maintenance de type «PF» pour les climatisations Ajout de 8 nouvelles installations dont 4 en sites sensibles avec forte contrainte d'intervention	ENORA 25000 Besançon	19 311,00 € HT	3 900,00 € HT	Pas de CAO
Culture et Patrimoine Evénement culturel, festif et participatif Attribution de financements complémentaires afin d'intégrer dans la programmation des lieux de diffusions liés au Patrimoine	Association de Promotion des Musiques de Rues 25000 Besançon	700 000 € TTC dont 150 000 € CAGB 220 000 € Casino Barrière 330 000 € Ville de Besançon	80 000 € TTC dont 10 000 € CAGB 70 000 € Ville de Besançon	29/08/2008

96. Marchés annuels de l'année 2009 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les marchés suivants :

Service	Intitulé	Montant annuel HT ou TTC
Education	Approvisionnement en livres et fournitures scolaires des écoles de Besançon et de certaines directions municipales Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 (avec reconductions expresses pour 2010, 2011 et 2012) 2 lots : Lot 1 : livres scolaires, de bibliothèques et dictionnaires Lot 2 : fournitures scolaires et petites fournitures de bureau	Montants marché : Mini : 200 000 € HT/an Maxi : 400 000 € HT/an Mini : 800 000 € HT/4 ans Maxi : 1 600 000 € HT/4 ans Mini : 70 000 € HT/an Maxi : 140 000 € HT/an Mini : 130 000 € HT//an Maxi : 260 000 € HT/an
Eau	Mise aux normes des accès sur les ouvrages des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la Ville de Besançon (possibilité de 3 reconductions expresses)	Pas de mini/maxi 300 000 € HT : montant annuel estimé ou 1 200 000 € HT pour la durée totale du marché
Eau	Fourniture de compteurs d'eau (possibilité de 3 reconductions expresses)	Pas de mini/maxi 75 000 € HT : montant annuel estimé ou 300 000 € HT pour la durée totale du marché

Service	Intitulé	Montant annuel HT ou TTC
Communication	Impression du journal municipal BVV et de ses suppléments Marchés à bons de commande passés pour une année avec possibilité de 3 reconductions expresses d'un an	Montant minimum : 200 000 € HT/an Montant maximum : 600 000 € HT/an Montants marché : Mini : 800 000 € HT/4 ans Maxi : 2 400 000 € HT/4 ans
Voirie	Fourniture et pose de signalisation directionnelle Durée : 4 ans	Mini : 300 000 € TTC/4 ans Maxi : 1 000 000 € TTC/4 ans
	Fourniture de mobilier urbain (bornes, barrières, arceaux...) Durée : 4 ans	Mini 100 000 € TTC/4 ans Maxi : 400 000 € TTC/4 ans
	Fourniture d'enrobés hydrocarbonés 4 ans Fourniture d'émulsion de bitume 4 ans	Mini : 15 000 € TTC/4 ans Maxi : 1 000 000 € TTC/4 ans Mini : 100 000 € TTC/4 ans Maxi : 400 000 € TTC/4 ans

Divers

97. Indemnisation d'un tiers suite à sinistre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'une indemnisation d'un tiers à hauteur de 4 652,55 € suite à des dommages causés à sa propriété par les racines d'un arbre du domaine public.

98. Legs MARCHAND - Acceptation - Autorisation à signer l'acte.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter le legs de Mme MARCHAND comprenant des immeubles estimés à 484 000 € et une somme d'environ 239 561,65 € et d'autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

La séance est levée à 21 heures 15.

Hôtel de Ville, le 30 septembre 2008
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 1^{er} octobre 2008
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.